

Les rapports d'un Envoyé de Genève : Ami Girard : sur le Soulèvement de l'Oberland en septembre et octobre 1528

Autor(en): **Berchem, Victor van**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern**

Band (Jahr): **31 (1932)**

Heft 1: **Festgabe für Heinrich Türler**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Rapports d'un Envoyé de Genève

— Ami Girard —

sur le

Soulèvement de l'Oberland

en septembre et octobre 1528.

Par **Victor van Berchem.**

Les lettres adressées de Berne et de Fribourg au Conseil de Genève par Ami Girard, en automne 1528, ne sont pas inconnues. J.-A. Galiffe en a publié de larges extraits dans le tome II de ses *Matériaux pour l'histoire de Genève*. Mais ce recueil, dont le plan est assez confus, et où l'éditeur a modernisé le style et l'orthographe des documents pour en faciliter la lecture, ne semble pas avoir été utilisé pour l'histoire du soulèvement de 1528. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il y aurait quelque intérêt à grouper, dans les pages qui suivent, les principaux fragments de ces lettres qui ont trait à cet épisode. Il est vrai qu'on n'y trouvera pas de faits notables qui ne soient établis par d'autres sources, telles que la relation du chroniqueur Anshelm ou les nombreux documents des Archives bernoises. Mais la correspondance de l'agent diplomatique genevois n'en a pas moins la valeur d'un témoignage contemporain, celui d'un observateur avisé, notant jour à jour, d'une plume alerte, ce qu'il voyait lui-même ou apprenait par ses amis. Il s'acquittait de sa tâche d'informateur avec d'autant plus de zèle, que les difficultés où Berne se débattait alors laissaient Genève dans un isolement dangereux, en butte aux entreprises du duc de Savoie.

* * *

Ami Girard était le fils d'un marchand reçu bourgeois de Genève en 1480. Marchand, lui aussi, on le voit se mêler à la vie publique de la cité; dans les luttes où celle-ci conquiert son indépendance, il embrasse avec ardeur le parti „eidguenot“. En novembre 1524, il est nommé trésorier de la ville, en remplacement de Bernard Boulet, que ses malversations avaient amené à se réfugier à

Chambéry, sous l'égide du duc de Savoie. Tandis que les Genevois s'efforçaient d'obtenir raison du fonctionnaire infidèle, un soir de mars 1525, à l'auberge de l'Ours, Girard se prit de querelle avec un huissier ducal, venu à Genève pour le cas de Boulet. „Il ne nous chault ny n'avons que faire, se serait-il écrié, de recourir à monseigneur [le duc], car il n'est point nostre prince et ne sommes point ses subjectz; nous n'avons aultre prince que monsr l'evesque de Geneve, et pour ce ne voulons rendre obeissance que à luy!“ De son côté, l'huissier soutenait que son maître était seul prince et souverain dans les pays deçà et delà les Monts. Le débat — auquel assistait un magistrat bernois, Sébastien de Diesbach — prit fin sur ces mots menaçants du Savoyard à l'adresse de Girard: „Taisés vous! car vous parlés comme un fol, ayant la barbe jeune, et ayés sovenance de ce que vous distes à ceste heure de monseigneur!“

Un an auparavant, pour de semblables paroles jetées à la face de Charles III de Savoie, Lévrier avait perdu sa tête. Aussi n'est-on pas surpris qu'en septembre 1525, alors que les soldats du duc se préparaient à forcer l'entrée de la ville, Ami Girard se soit joint à la troupe des Fugitifs qui quittèrent précipitamment Genève et, sous la conduite de Besançon Hugues, trouvèrent un asile à Fribourg. On sait qu'ils n'en revinrent que pour faire adopter, par le Conseil général, le traité de combourgeoisie du 8 février 1526 entre Berne, Fribourg et Genève. Dès lors, Girard est au premier rang des magistrats eidguenots auxquels sont confiées les destinées de la cité; à côté de Besançon Hugues, il est un de ceux qui seront le plus souvent envoyés en mission dans les Cantons suisses.

* * *

L'année 1528 est une des plus critiques de l'histoire de Genève. L'évêque Pierre de La Baume, qui s'était retiré dans son abbaye de Saint-Claude, aspirait à recouvrer les revenus de ses bénéfices du Piémont, que le duc de Savoie lui retenait. Il promit donc à celui-ci de l'aider à rentrer en possession de l'office de vidomne épiscopal, base essentielle des droits que la maison de Savoie avait longtemps exercés dans Genève. Aux tentatives du duc pour leur imposer un vidomne de son choix, les Genevois opposèrent une résistance désespérée: ils ne voulaient accepter cet officier que des mains de leur évêque et prince, et aux conditions prévues par les

Franchises. „Car chascun scait, écrit alors Besançon Hugues (1^{er} septembre 1528), que tous les mauix que jamais sont estés faictz en ceste ville sont procédés des vidompnes [nommés par le duc]; pourquoy seroit folie trop grande de retorner en ceste poyné!“

Malheureusement, le duc a des moyens de contrainte dont il use sans scrupule: à la ville entourée de tous côtés par ses états, il coupe les communications avec le dehors et ne laisse plus parvenir les vivres! Pour échapper à cet étau, il ne reste bientôt plus d'autre voie, aux yeux des Genevois, que celle de la guerre; or celle-ci n'est possible qu'avec le secours des deux Villes combourgeoises. Mais les Bernois ont alors bien d'autres soucis que le sort de Genève: les troubles que l'édit de réformation du 7 février 1528 fait naître dès le printemps parmi leurs sujets de l'Oberland, attachés à l'ancienne foi, et l'incertitude que la question confessionnelle apporte dans les rapports entre les Cantons, leur commandent d'éviter toute complication extérieure et de refréner, par conséquent, l'ardeur belliqueuse des Genevois. Dans ces conditions, le duc a beau jeu pour maintenir ses prétentions sur le vidomnat et pour renforcer le blocus de la ville. Les avertissements ou les menaces de Berne et de Fribourg ne l'effrayent guère, car il sait que les relations des deux Cantons sont devenues beaucoup moins confiantes depuis que les Bernois ont passé dans le camp réformé.

* * *

Au début d'octobre, Ami Girard, qui se trouvait en Suisse depuis près de trois mois et qui venait de voir partir ses deux collègues d'ambassade, fut avisé que ses concitoyens étaient décidés à conquérir leur repos par les armes; il reçut l'ordre de réclamer à cet effet le secours des deux Villes alliées. Mais les magistrats de l'une et de l'autre se montrèrent peu disposés à l'écouter. Le Conseil bernois avait écrit à celui de Genève (11 octobre) pour le presser d'attendre l'effet de l'assurance donnée par le duc, dans sa lettre du 7 octobre, qu'il ferait cesser les vexations dont se plaignaient les Genevois. Girard n'ignorait pas le vrai motif des Bernois pour ne pas s'exposer en ce moment au risque d'une guerre contre la Savoie. „Messieurs hont meinctenant beaucob d'affeires avecque leurs payssans, écrit-il au Conseil de Genève (Berne 12 octobre), et dedans peuz de jours seront d'acord, commant chescon espere,

car les choses sont en bon chemyn.“ Dans cette conviction, il engage ses Supérieurs à aller de l'avant: „Ne feictes pas commant ceulx qui font les veux, qui actendent de destrybuyr de leurs biens jusques à ce qui [qu'ils] ne peuvent plus. C'est pour nous et pour les nostres“ [qu'il faut agir]!

Au reçu de cette missive, le Conseil de Genève chargea Besançon Hugues de rédiger, au nom de la Ville en détresse, un appel décisif à Messieurs de Berne (15 octobre): „Qu'il vous plaise, concluait l'homme d'état genevois, avoer regard que les appointemens sont dangereux avec ung homme qui a tant de foys rompu sa foy et romp tous les jours à ung chescon. Pour quoy ne vous devés esbaïr sy cherchons des moyens pour nous asseurer de luy, car nous sommes deslibérés de plustout morir que de plus languyr; car nous nous aymons myeux mettre à l'avanture de sortir de sete captivité à presant que de plus atandre, car nous n'andurerons plus. Pour quoy vous suplions avoer regard sus nous et nous estre en ayde à main forte, voiant que avés tant de fois cogneu de nostre droit. Et sera sellon le contenu de nostre borjoysie.“

Girard devait présenter oralement la même requête à Messieurs de Fribourg, ce qu'il fit le 16 octobre, en Deux Cents. Les magistrats fribourgeois, qui, eux aussi, regardaient avec perplexité l'horizon helvétique, se tirèrent d'affaire en priant Genève d'attendre douze ou quatorze jours „que leurs vynes fussent dedans; car sy depvoient sorty meynctenant [c'est-à-dire partir en campagne], la ville desmeurereyt desporveue toute l'année.“ Ils ajoutèrent pourtant qu'ils écrivaient à Berne et se conformeraient à la décision de ce canton. „Or scay je bien, mande Girard au Conseil de Genève (Fribourg 17 octobre), que les borgoys dirent à ceulx du Petit conseil: „Vous trouvés meynctenant excuse sus le vin, mès passés 14 jours ne nous en trouvés plus, car nous yrons [à Genève], veulliés vous ouz non!“

Le lendemain, à 4 heures du matin, Girard reprit le chemin de Berne, afin de ne pas manquer le Grand conseil, „lequel se tient volentiers la dymenche“. Il allait au devant d'une nouvelle déception, ainsi qu'il le raconte à son Conseil (Berne lundi 19 octobre):

„Magnificques Seigneurs, hier feutz tenuz le Grand conseilz, et ne feutz possible que je feusse hoïr, à cause des gros afferes et

differans que Messieurs hont avecque leurs payssans, de sorte qui l'ont [qu'ils ont] mandé secretemant de nuyt cent homes acquebutiés au chatteau de Thunaz. Et fault qui mandent par la pluspart de leurs chattelleynies des seigneurs du Conseilz pour appeysé les chouses ¹⁾. A ceste cause ne vous ay peuz mandé ung chevaulcheur, car ilz sont retenus pour aller avecque lesdis seigneurs.

„Aujourduy a hesté tenuz ledit Grand conseilz espressement pour voz afferes, et ilz hestoient gros nombre des borgoys et amys, et mesmemant Sceleyffez [Heinrich Schleif], Villedin [Lienhard (?) Willading], Svander le minusié [Wilhelm Schwander] et plusieurs aultres amys. Audit Conseilz j'ey ballié la lectre de messrs de Fribourc, ensemble la vostre, sans sce que j'aye feys grans langages, car vostre lectre disoit assés, et estoit consonante à ma charge et fort bonne; pour coy n'estoit neccessaire de suyvre plus avant. Estre tenuz ledit Conseilz, monsr l'advoyé m'a donné responce commant s'ensuyt: „Messieurs hont vehuz et entenduz la lectre de messrs de Fribourc, emsemble celle de messrs de Genesve, et mesmemant de sce que messrs de Genesve disent qui ne peuvent plus suffry ny endurer, et qui ne l'endureront plus; ausy que messrs [de Berne] soient en ayde, suyvant la borgoessie, à meyn forte. Sur ce, Messieurs hont regardés les gros afferes qui l'ont meynctenant, tant avecque leurs payssans que avecque aulcons de messrs des Cantons; pour coy n'est possible à eulx pour le present vous pouvoer secourir ny donner de leurs gens, dont ilz sont fort despleysans et marrys. Et ilz ne le vous fault pas dire, [car] vous le voyés! Ausy la borgoessye devise ainsy: que quant les ungs ouz les aultres auront quelques gros leurs afferes fors pessans, commant ceulx ysy sont, que alors soient supportés. Ce neanlmoyns, Messieurs sont fort despleysans de vostre mal et de ce qui n'y peuvent remedies à present. Non portant ayés patience pour ung bien petit de temps, que Messieurs ayent appeysés leurs afferes. Puis après Messieurs feront par sorte et manière qui vous mectront en repos, car i le desirent grandement.“ Et sur ce, Messieurs rescripvent une lectre à messrs de Genesve (19 octobre) et les admoneste qui n'ayent à comancer chouse de nouveau; parelleymant yl ent rescripvent une aultre, et fort bonne, à monsr de Savoye (19 octobre): qui sce tyennye coy et qui vous leysse en repos, aultremant qui peuz bien panser sce que luy en porra advenir.“

„Semblables propos, poursuit Girard, m'ont tenus tous les amys, lesquieulx cognoessent bien qui [le duc] ne vous donne ses facheries synon pour ce qui scet qui [les Bernois] l'ont beaucob d'afferes.“ Après avoir consulté les amis de Genève, Girard a renoncé à solliciter du Grand conseil un arrêt réglant la question du vidomnat selon le vœu des Genevois; il attendra pour cela que l'ordre soit rétabli. Il va donc regagner Fribourg, „leurs feres les remontrances des gros afferes que messrs de Berna hont et commant eulx n'en n'on point, Dieu mercy; leurs suppliant qui l'ayent bon regard sus vous et qui vous soyent en ayde à meyn forte, suyvant la bor-goessye“.

A défaut d'une intervention officielle des Bernois, Girard s'était flatté d'envoyer quelques renforts aux petites bandes de volontaires, parties en cachette pour Genève, de Gessenay, du Simmenthal, de Fribourg ou de Berne. Mais il en fut empêché par les mesures des autorités bernoises qui interdirent toute levée particulière et rappelèrent leurs compagnons. „J'en demanderey à messrs les Deux Cents de Fribourg, écrit-il au secrétaire Robert Vandel (Berne 19 octobre), lesquieulx ne les reffuzeront pas commant leur Petit conseilz!“ Il n'a pas eu moyen non plus de se procurer la poudre à canon que ses Supérieurs l'avaient chargé d'acheter.

Retourné à Fribourg, Girard se rend compte, à l'accueil qui lui est fait, qu'il y a dans cette ville „de grosses pratiques“ pour éviter la guerre avec la Savoie (Fribourg 23 octobre). Il commence à perdre courage, et comme il „se meur bien fort en ceste ville“, où règne la peste, il demande à être remplacé: après plus de trois mois d'absence, il est bien temps qu'il aille vaquer à ses propres affaires.

* * *

Pourtant Ami Girard n'était pas homme à abandonner son poste. Le samedi 24 octobre, à 1 heure après-midi, il écrit de Fribourg: „Cedit mactin, à 6 heures, a hesté tenuz le Grand conseilz des borgoys sus une lectre que messrs de Berna mandarent annuyt à unze heures... La quelle est en substance que messrs de Berna admonestent messrs de Fribourg, suyvant leurs alliances, leurs venir en ayde à meyn forte pour chattyé aulcons leurs subgès, lesquieulx leurs sont rebelles et deshobeyssans. Sur ce Messieurs hont esleuz quatre enbesseurs, lesquieulx sont party d'icy à dix heures

pour aller fere les remonstrances à messrs de Berna de non point aller encontre leurs subgès, et des dangiers et inconveniens les-queiulx à ceste cause pourroyent survenyr au peys des Liges, leurs priant ilz voullor tenir quelque aultre bon moyen pour appeysé les chouses etc. L'ung [l'on] dit que lesdis payssans sce commencent à amasser pour venir devant Berna, combien que l'omg ne le scey pas de vrey."

Etant donné ces nouvelles, Girard partira le lendemain pour Berne. „Voyans ses differans et garbuges, regarderés vous tenir serrés, fere bon guey et estres vigillans pour ung bien petit de temps, que les chouses prandront fin. Car tieulx afferes des subgès aux seigneurs, et sy procheys les ungs des aultres, ne peuvent durer longuemant. Avecque ce que tous messrs des Liges s'y emploieront fort affectuossement, creignant leurs honnours, la deshomentacion de leur puyssance et la reyoysance des princes. Je vous advertirey souvant des nouvelles de par dessa, affin que selon sce vous sachiés conduyre. Ne cregnés vostre ennemy d'ung bocton, car sy le bruyt venoyt par dessa qui [qu'il] feutz devant vostre ville, quelque bruyt ny differant que Messieurs ayent, tout le monde ne tiendrey pas les compagnions qui ne vous allassent secourir, et maulgré aulcons practiciens [faiseurs d'intrigues]."

En attendant, Girard était forcé de reconnaître que ni les Fribourgeois, qui en avaient été priés par Berne, ni à plus forte raison les Bernois eux-mêmes, ne se laisseraient fléchir par ses requêtes. Ceux-ci, écrit-il (Fribourg 27 octobre), „ont esleus leur capiteyne general, mons^r l'advoyé [Hans v. Erlach], leurs banderet et aultres capiteynes, emsemble toutes preparatyves de guerra ²), de sorte que l'omg ne scet plus l'eure qui doigent partyr. Y l'ont mandé force pouldre de canon et picques à Thunaz, et croyt qui l'yront laz, assemblé leur armee. Dieu par sa grace ilz veullie appeyser! Les chouses sont fort obscures." Messieurs de Lausanne ont envoyé trois des leurs à Berne, annoncer l'arrivée d'un secours de 50 arquebusiers qui doivent coucher le soir-même à Avenches ³). „Je vous promès que messrs [de Berne] n'ont hestés fort reyoys et hont feictz gros accuytz audis de Lausana; et leurs hont mandé mons^r l'advoyé, mons^r Bastient de Dyesbat, mons^r le banderet Vyngal [Hans v. Weingarten], lesqueiulx sont venus leurs tenir compagnie

à dyné, et leurs hont ballié ung herault pour leurs aller au devant [c'est-à-dire au-devant des arquebusiers lausannois] jusques à Morat, car ceulx de Lausana l'ont desmandé, creigniant les payssans.“ Girard n'est pas d'avis que Genève suive l'exemple de Lausanne: on ne pourrait offrir moins de 100 arquebusiers; „or regardés de conbien vous amoyndreriés vostre puyssance; ausy manderiés vous les plus galliars de vostre ville pour fere vostre honnour. Veulliés le tout bien considerer...“ Tous les bourgeois de Berne, répète-t-il, déclarent que sitôt réglée l'affaire de leurs paysans, ils iront au secours de Genève.

Deux jours après, il reprend la plume (Fribourg 29 octobre): „Je vous ay rescrip commant les affaires de Berna vont, et vous promès qui empirent tous les jours, mès chescon espere que la vuydange desdis differens sce fera au peys de Savoye. Les paissans de Berna [ceux des bailliages fidèles] tenirent leur conseilz dy-menche passé [25 octobre] et hont mandé 9 homes vers les aultres pour trecté quelque appointement, disans à messrs de Berna qui leurs veullent estres bons subgès et qui les veullent suyvre, mès qui [Messieurs] ne soynt actent [hâtent] pas trop, car ilz veulent hoïr parler les aultres et entendre d'eulx les differans, et plusieurs aultres loms propos. Messrs de Fribourg soynt emploient de tout leur pouvoer pour ilz mettre la paix. Sy la paix n'y peulz estre, je ne croyt pas qui s'ent mellent plus avant. Messrs de Berna leurs hont mandé leurs embesseeurs, les admonestant de rechifz leurs estre en ayde à meyn forte. Sur ce messrs [de Fribourg] hont esleus embesseeurs, lesquieulx s'ent vont aujourduy couché à Berna pour leurs fere responce... Les payssans d'autour de Berna sont despleyssans des 50 acquebuthiés de Lausana, disans: „Fault ilz aller querre les estrangiers pour nous bastre?“

* * *

En ce même jour du 29 octobre, deux ambassadeurs savoyards s'étant arrêtés à Fribourg, allant à Berne, Girard se hâta de les y suivre, ne voulant pas leur laisser le champ libre. A peine arrivé, à 9 heures de nuit, il écrit encore en hâte au Conseil: „...les chouses sont fort exchaufées, Dieu par sa grace les veulliez reduyre à bien! Messrs [de Berne] hont feict aujourduy marché ung penon avecque troys cens homes, lesquieulx sont allés couché à Thunaz,

et demeyn partira la grand enseigne pour aller audict Thunaz. Là sce fera l'assemblee; les payssans [c'est-à-dire les troupes des bailliages] soynt trouveront tous laz, de sorte que Messieurs font bien douze mille hommes. Lesdis payssans hont mandé par devers les aultres pour trecter les chouses. Messrs de Fribourc ilz preignent grosse poynne ausy, et messrs de Solloure et Balla; et croyt que tout viendra à bonne fin, au pleysilz de Dieu. L'ung dit que ceulx de Undrevaldez sont aux champs, avecque leur banniere. Messrs de Lucherna hont feict leurs montres, esleus capyteines etc. Messrs de Churic ne dorme pas d'aultre cousté. Sy Dieu n'y mest hordre, y l'y aura du mal! Dieu par sa grace ilz veullie remedies, car ilz ne sceroyt pas bon que les Ayguenaulx et freres soynt dehussent bactre les ungs les aultres. Je vous adverty volentier des occurrans, affin que sur ce vous sachiés conduyre et guyder pour ung petit, car les chouses ne peuvent durer longuemant... Gaspard, nostre hoste, m'a conté que les acquebuthiés de Lausana qui sont ycy, en nombre 50, n'est pas grosse chouze, et ne sont pas estimés grantment."

C'est de Fribourg, le dimanche 1^{er} novembre, à 8 heures de nuit, que Girard adresse à ses Supérieurs ce récit vivant du départ de la bannière bernoise pour Thoun: „La grand enseigne party hier mactin à l'aulbe du jour; le banderet Villidin [Conrad Willading] la fessoit porté par ung des Vizana [Peter Wysshan], son lieutenant; monsr l'advoyé [Jean d'Erlach], capiteyne general, Bastient de Diesbat son lieutenant, et plusseurs aultres seigneurs, fort bien en ordre, alans en grosse furie. Ilz sont passés par la ville de Berna plus de deux mille hommes, tieulles gens commant scavés, sans les aultres qui sont allés de tous coustés par le plus court chemyn, tirant à Thunaz. Je croys fermement qui ne sceront riens moyens de douze mille hommes. Jeudy passé, à la mynuyt, furent menés douze piesses d'artillerie audit Thunaz. Messieurs donne à chesque compaignon quatre escus et mandent force vyvres après leur camp.

„Hier vindrent nouvelles certeynes commant le guydon qui party le jeudy avoient prins toutes les navieres estans sus le lac, et les passages des montagnies, ensenble six des principaulx payssans de Hendrelac [Interlaken]. Ceulx de Honcdrevalde sont avecque leur

banniere assemblé avecque les ennemys de messrs de Berna et sus le peys desdis seigneurs, dont yl [les Bernois] ont gros regret.

„Je ne husse jamès pansé la puissance de messrs de Berna estre sy grosse. Hier, après que la grand banniere feutz partie, l'on tynt le Grand conseilz, et ne heussiés pas dit qui s'ent fally ung! Audit Conseilz feutz esleuz monsr Vullen [Wilhelm] de Diesbat capiteyne, et le Gros saultié [Peter Hübschi] banderet; et feutz desployé une aultre grand bandiere⁴⁾ et mandé sus le peys pour tenir les gens prest, affin de ranforcé les aultres sy mestié en est. Je vous promès qui l'ont plus de gens que je ne pensoye. Les payssans [rebelles] n'on point d'artillerie, ny de monition, ny parelliemant les hault Cantons; car de longue meyn messrs [de Berne] hont tenuz moyen, avecque messrs de Churic, hout se feict ladicte monition, que lesdis Cantons n'en n'on point peuz avoer... Le sire Jaques Blanc [Jacob Wyss] party après la grand banniere, bien armé à cheval; en plourant me commanda à Dieu, soyt recomandant à tous vous, Messieurs. Les chouses sont en maulvays vouloer de tous coustés. Dieu par sa grace ilz veullie donner ordre. Sy n'avés feictes les processions, seroyt bon que les fissiés fere pour la prosperité de tous messrs les Exguenaulx.

„Je vyns hier couché ysy pour hoïr messe à ce bon jour de Tosseins, et demeyn au plus mactin me partirey pour aller audit Berna, là hout je serey continuellement vigillant après voz afferes. Ilz vous pleira m'envoyer dymye grosse de grisves pour entretenir les amys, et sy pleict à Dieu il ent n'yront mengé sus les lieuz [à Genève], car tous les compagnions le desirent! Le banderet Villidin, à sa despartie, quelque bon ducal qui soit, dit: „Pleuz à Dieu qui fallit [qu'il fallut] sorty hors de Berna par la porte contre Savoye!“ Par conclusion, la chose ne pleict à personne.“

* * *

Lorsque l'avoyer d'Erlach et la bannière entrèrent à Thoune, le samedi 31 octobre, la défaite des rebelles bernois et de leurs alliés d'Unterwald était déjà consommée. „Les choses sont toutes appeysés sans sce qui l'y aye hesté donné copz, écrit Girard (Berne mardi soir 3 novembre), de sorte que l'armee s'ent retourne et scera ysy jeudi. Les prisonniers dont je vous escripvy furent hier amenés ysy. Ceulx d'Ondrevadel soyt sont retirés, ensembles aulcons des

paysans [bernois], audit Honcdrevadel. Les aultres paysans sont desmeurés, disans qui veulent estres bien hobeyssans à Messieurs etc. Le present porteur voz recitera tout, au lomg»... Mais après le retour de leurs troupes, Messieurs auront encore „de gros af-feres“, pour le règlement desquelles des députés du Valais, de Zurich, de Lucerne et de Bâle sont réunis à Berne. Girard estime donc qu'il serait prématuré de renouer les négociations qu'il avait engagées pour mettre fin au conflit entre Genève et le duc de Savoie. Il sait d'ailleurs que Berne a écrit à ce prince, le 1^{er} novembre, „une bonne lectre concernant les vyvres et aultres molestes“⁵).

Trois jours après, Girard prêche encore la patience à son Conseil (Fribourg 6 novembre). „Les enbesseurs de Lucherna, Churic et Bala hont estés à Berna pour appeysé les choses et ilz mectre le bien. Alors messrs de Berna leurs hont feict plenctifz contre messrs de Honcdrevalde, disans qui leurs hont subornés leurs subgès, et qui plus est sont entrés sus leurs peys en armes; pour coy ilz prient messrs des Liges leurs fere le droit, soys submectans à leur cognoessance. Incontinent lesdis embesseurs sont allés en toute diligence, jour et nuyt, porté ses propos à leurs Supérieurs, et doivent estre aujourduy de retour à Berna. Cecy a hesté cause que l'armée ne sera à Berna jusques à dymenche. Puy que messrs de Lucherna s'ent mellent, et en bonne sorte, lesquieulx ilz [les Bernois] pensoient estre leurs plus gros ennemys, messrs des Liges seront autant bien unys et plus qui ne furent jamès, de sorte que les Prinses n'auront occasion soit resjoys d'eulx, et moyens [moins] vostre adversaire [le duc de Savoie] que les aultres, car tous veulent estres poyés de ly...”

Le dimanche 8 novembre, Girard écrit de Berne: „La pluspart de l'armee est venue aujourduy, et la grant baniere feutz venue sy sce ne feutz la pluye; mès demeyn elle viendra sans nulle faulte. Gaspard [l'hôte habituel des envoyés genevois] est venu des premiers, pour amour de sa femme. Ceulx de Lausana estoient en nombre 60 et sont venus, et Messieurs les loent fort et disent qui sce sont bien portés; et sont aultres gens que Gaspard ne m'avoit dit quant ilz vindrent!“

Ce fut en effet le lundi 9 novembre que la bannière fit sa rentrée solennelle dans la ville. L'envoyé de Genève décrit ainsi ce spec-

tacle militaire qui produisit sur lui une impression profonde (Berne 10 novembre) ⁶⁾: „Messieurs entrarent hier en ceste ville en nombre de troys milles, fort bien en ordre. Les aultres s'en allarent par le plus court, et ceulx de Lausana et certeyns aultres estoient passés par cy le jour devant. Au premier reync estoient cinc heraulx à cheval, bien montés, habilliés de la devize de Messieurs, ayans les grans croys blanches devant et dernier, portans chescon d'eulx une gevilline de bardes. Et après eulx estoient les acquebutiés, cinq et cinq ⁷⁾, ayans leur enseignie au millieuz; puis après les picquiers, et après les allebardiers; et sus le dernier certeyns aultres acquebutiés. Au milieuz des allebardiez, estoyt la grand banniere et sep[t] pennons dessoubz. Monsr l'advoyé, capiteyne general, et Bastient de Diesbaz après les derniers acquebuthiés, fort bien armés et bien montés; après eulx le nouveau borsié [Bernhard Tillmann] et le pentre [le peintre?] ⁸⁾, portans chescon une enseignie en leurs meyns, de celles des payssans, lesquelles leurs avient hostés. Monsr de Mellunes [Gaspard de Mulinen] et Nol [Antoni Noll] après, portant deux aultres enseignies desdicts payssans; puis après tous les capiteynes bien montés et bien armés. De sorte que je vous promès qui les fessoit fort bon voer, et estoient fort bien en ordre et la pluspart bien armés. La trompecte et plusieurs heraulx allient devant monsr l'advoyé, sonnant à me[r]velliez; et firent le tourt dempuis l'ugne des portes à l'autre. Ilz n'y avoyt point de sergens de bende pour tenir les compagnions en ordre; ausy ilz n'estoit nul bessoing, car d'eulx mesmes sce scevent conduyre. Les porteurs d'enseignies estoient gens propices et les fessoyt fort bon voer. Je vous promès que ceste guerre est au gros honnour de Messieurs.

„Les paysans lesquieulx c'estoient retirés Honcdreval avient encores une enseignie, laquelle yl ont envoié aujourduy à Messieurs; ausy Messieurs le leurs avient mandé etc.

„Tous les petis enfans leurs furent au devant [de la bannière], enbastonnés de mesmez; et les conduysoit Guctezscinc et Benedic, et estoient bien troys cens. Messieurs leurs firent donné une pisse d'argent à chescon pour sovenance des choses ⁹⁾.

Fresin [Hans Frisching] vint dessoubz la banniere et a feict sa pardonnance“ ¹⁰⁾.

* * *

En assistant, plein d'admiration, à ce retour triomphal et à ce déploiement de forces, Ami Girard se représentait sans doute l'accueil que Genève ferait à de tels soldats, arrivant en libérateurs. Aussi bien ce ne sont plus des bandes de volontaires, c'est la grande bannière, qu'appuyé sur le traité de combourgeoisie, il prétend envoyer bientôt au secours de ses concitoyens (Berne 14 novembre). Peut-être ne comprenait-il pas encore la gravité des événements qui venaient d'ébranler l'union des Confédérés. Au lendemain de sa victoire, le gouvernement bernois ne songeait pas à s'aventurer dans une nouvelle entreprise: il avait fort à faire pour achever la pacification de l'Oberland et discuter, avec les représentants des Cantons ou de leurs alliés, les bases de sa réconciliation avec l'Unterwald.

Le danger de cette situation, pour Genève, était la mésintelligence qui régnait maintenant entre ses deux alliés, Fribourg et Berne, naguère si unis. Les Bernois reprochaient à leurs voisins une attitude peu loyale à l'occasion des récents troubles; ils les soupçonnaient d'avoir promis leur appui aux Cantons de la Suisse centrale si ces derniers en venaient aux mains avec Berne. La réception glaciale faite à la députation chargée de disculper Fribourg de ces accusations, témoigne de l'amertume qui remplissait le cœur des Bernois¹¹). A la suite de cette entrevue, Girard est obligé de reconnaître que ceux-ci conservent quelque „regret“ de ce que, à la veille des hostilités, „messrs de Fribourg ne leurs volsirent fere desclaration sy volloient observés leur alliances ouz non“ (Berne 17 novembre). „Je vous prie, ajoutait-il prudemment, que tenés secret les differens susdis de messrs de Fribourg, car sy venoyt assavoer j'en sceroys à leur malle grace, dont vous en auriés le daumage.“ — Comment aurait-il pu entraîner en ce moment les deux Villes dans une commune action militaire contre le duc de Savoie?

Renseigné par ses amis, Girard retarda de jour en jour de relancer les autorités bernoises. Il ne sortit de son abstention que pour répondre avec énergie, devant les Bourgeois assemblés, aux réclamations d'une ambassade savoyarde contre Genève (Berne 5 décembre). Mais il n'ébranla pas la résolution des magistrats. Il confie alors mélancoliquement à son ami Robert Vandel que jusqu'au carême prochain, à cause de l'incertitude des relations de Berne

avec l'Unterwald et Fribourg, „il ne sce fera point de fin en noz af-feres par guerre“ (Berne 10 décembre). Pourtant, au moment de rentrer à Genève après cinq mois et demi de peines et de courses, il obtint du Grand conseil l'assurance qu'il ne serait pas permis au duc de violenter Genève, et on lui délivra un recès (21 décembre), auquel Fribourg souscrivit aussi, et aux termes duquel, avant toute décision sur la question du vidomnat, le duc devrait produire les titres qu'il prétendait avoir à l'appui de ses droits.

Le soulèvement de l'Oberland avait aggravé l'antagonisme des deux groupes confessionnels entre lesquels se partageaient maintenant les Cantons suisses. A Genève, où la réforme religieuse ne comptait encore qu'un petit nombre d'adhérents, la question de l'autonomie politique de la cité restait la première préoccupation des magistrats. Avec Ami Girard, ils écartaient la pensée troublante d'un conflit durable entre les deux Villes sur l'appui desquelles ils s'étaient habitués à compter. On les aurait beaucoup étonnés en leur prédisant alors qu'au bout de bien peu d'années, ils se verraient contraints de choisir entre deux alliances qui leur étaient également précieuses.

Sources.

Les lettres d'Ami Girard au Conseil de Genève et à Robert Vandel sont conservées aux Archives d'Etat de Genève, *Pièces historiques*, n° 1014. La date de chacune d'elles est indiquée entre parenthèses. Les mots ajoutés entre crochets faciliteront l'intelligence des textes, que nous publions en respectant l'orthographe des originaux. — La plupart de ces lettres sont imprimées, en partie, dans J.-A. Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, t. II (Genève, 1830, in-8), p. 555 et suiv.

Quant aux autres documents utilisés pour le présent travail, on les trouvera cités, à leur date, dans les notes des *Registres du Conseil de Genève*, dont le tome XI (1528—1531) paraîtra sous peu.

L'histoire du soulèvement de l'Oberland a été écrite en dernier lieu par M. Théodore de Quervain, dans la *Gedenkschrift zur Vierjahrhundertfeier der bernischen Kirchenreformation*, t. I (Berne, 1928, in-8), p. 207 et suiv., où sont citées les principales sources à consulter. — Voir aussi la bibliographie réunie dans J. Dierauer, *Geschichte der Schweiz. Eidgenossenschaft*, t. III, 2^e éd., p. 118 n. 130.

Nous tenons à remercier ici notre collègue M. Emile Rivoire et M. E. Meyer, adjoint aux Archives de Berne, du concours qu'ils nous ont prêté: le premier pour l'établissement des textes genevois, le second pour l'identification des Berinois mentionnés par Girard.

Notes.

¹⁾ Dans sa lettre du même jour au secrétaire Robert Vandel, Girard indique le véritable but de ces délégations: „J'escrips à Messieurs commant mess^{rs} de Berna mandent des seigneurs du Conseilz en leurs chattellanies *pour appeysé les afferes*. Mès dempuis j'ey sceuz pour vray que c'est pour scavoer sy veuldront servir mess^{rs} [de Berne] pour aller encontre ceulx qui sont rebelles.“

²⁾ Cf. J. Häne, *Die Kriegsbereitschaft der alten Eidgenossen*, dans *Schweizer Kriegsgeschichte*, I^{re} partie, 3^e cahier, p. 24 et suiv.

³⁾ Voir E. Chavannes, *Extraits des manuaux du Conseil de Lausanne* (1512—1536), dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XXXVI, p. 82—85.

⁴⁾ Cf. Häne, *ubi supra*, p. 25.

⁵⁾ Le même jour, Berne avait aussi écrit au Conseil de Genève de s'abstenir de tout acte d'hostilité à l'égard du duc jusqu'au retour de l'ordre dans l'Oberland (Strickler, *Actensammlung zur schweiz. Reformationsgeschichte*, t. I^{er}, n^o 2146). — Cf. Anshelm, *Berner-Chronik*, t. V, p. 305.

⁶⁾ Cf. Anshelm, t. V, p. 316; Stettler, *Chronikon* II, p. 18. — Voir, à titre de comparaison, les rapports d'un ambassadeur milanais sur le départ du contingent zurichois et le passage des troupes lucernoises à travers Zurich, lors de l'intervention des Confédérés dans les troubles de Saint-Gall, en février 1490: J. Häne, *Mailändische Gesandtschaftsberichte...*, dans *Anzeiger für schweiz. Geschichte*, nouv. série, t. VIII, p. 161—168.

⁷⁾ Cf. H. Escher, *Das schweiz. Fussvolk im 15. und im Anfang des 16. Jahrhunderts*, dans *Neujahrsblatt der Feuerwerker-Gesellschaft in Zürich*, 1906, p. 15; 1907, p. 16.

⁸⁾ Probablement le peintre Nicolas Manuel, récemment promu banneret et qui avait eu le commandement de la place de Thoune (Anshelm, t. V, p. 303).

⁹⁾ Arch. d'Etat de Berne, *Ratsmanual*, vol. 219, p. 172: „Guttschenckell soll mit den bûben der paner entgegen zien und jedem angster gen“.

¹⁰⁾ Voir Stettler, *Chronikon* II, p. 17.

¹¹⁾ Tillier, *Geschichte des eidgen. Freistaates Bern*, t. III, p. 276.

